

LDRHD2103

2010-2011

Droit international public

| 8.0 crédits | 30.0 h | Ce cours bisannuel est |
|-------------|--------|------------------------|
| | | dispensé en 2011-2012, |
| | | 2013-2014, |

| Enseignants: | |
|------------------------------|--|
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | Le cours doit synthétiquement exposer les principales matières qui entrent traditionnellement dans l'étude du droit international public, en veillant à souligner le cas échéant la parenté qui l'unit au droit international privé. Le cours porte sur les éléments de base de la discipline : - notions générales ; - sujets du droit international ; - sources du droit international (de même qu'analyse des rapports entre elles et avec le droit national) ; - responsabilité internationale ; - contre-mesures ; - règlement pacifique des différends ; - sécurité collective ; - régime et protection des espaces ; - protection des personnes ; - règles essentielles des échanges commerciaux internationaux. |
| Acquis d'apprentissage | - Faire connaître les règles essentielles qui régissent la société internationale, composée au premier chef d'Etats, et analyser les problèmes que suscite le cas échéant leur application dans les ordres juridiques internes, principalement en Belgique. - Permettre à l'étudiant de mieux comprendre l'actualité internationale sous l'angle des règles juridiques régissant les relations internationales. Les heures de cours correspondent aux séances d'enseignement magistral où sont exposées les articulations et difficultés principales de la matière. Le travail personnel des étudiants à domicile est également favorisé : il est attendu d'eux un certain nombre de lectures préalables (pages de syllabus ou de manuel, textes légaux, autres documents) afin qu'ils puissent assurer par eux-mêmes l'apprentissage de l'ensemble de la matière couverte par le présent cahier des charges. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ». |
| Cycle et année d'étude: : | > Master [120] en droit (horaire décalé) |
| Faculté ou entité en charge: | BUDR |